

Parallèlement, la Chine et le Canada participent tous deux au processus de libéralisation des échanges en cours au sein du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). La Chine a commencé à établir quelles mesures elle prendra au cours des 25 prochaines années pour atteindre l'objectif de libéralisation des échanges des économies en développement d'ici l'an 2020 (2010 dans le cas des économies développées) fixé par l'APEC. C'est ainsi qu'elle a annoncé en avril 1996 des réductions tarifaires qui ont eu pour effet d'abaisser à 23 p. 100 le niveau tarifaire moyen.

À Hong Kong, le contexte commercial demeure excellent. Le territoire, qui dépend entièrement du commerce des biens et services, a fait en sorte de devenir le centre des opérations bancaires, des finances, des transports et des ventes régionales de l'Asie de l'Est. Quand la Chine exercera pleinement sa souveraineté le 1^{er} juillet 1997, Hong Kong conservera pendant 50 ans son propre régime économique et financier perfectionné et la *common law* britannique en vertu du principe « un pays, deux systèmes ». Le territoire devrait continuer de représenter une importante source de capitaux d'investissement pour le Canada, de même qu'un marché riche en débouchés pour la technologie, les produits et les services canadiens.